



EDITO

Une nouvelle année rime souvent avec nouvelles résolutions. Et pourquoi pas des projets en lien avec le développement durable ?

Si nous nous posons la question de **comment devenir acteurs d'un changement vers plus d'écologie, tout en favorisant le bien-être des enfants ?**

En milieu d'accueil, comment intégrer, combiner une attention à l'environnement avec des pratiques existantes pour plus de qualité, sans pour autant aller vers un surcroît de travail ou de dépenses ? Quels gestes simples, à la portée de tous, peuvent faire la différence ?

Pour vous guider et vous aider à répondre à toutes ces questions, cette nouvelle édition du Flash Accueil vous propose, dès à présent, une **nouvelle rubrique « Environnement »**.

Vous y trouverez des informations thématiques et pratiques, ainsi que des témoignages de milieux d'accueil déjà en projet pour diminuer leur impact environnemental.

Certains ont choisi de réfléchir à l'alimentation durable, d'autres aux pollutions intérieures, d'autres encore à la gestion des déchets.

Comment les équipes se sont-elles mobilisées ? Quelles actions ont été entreprises ? ...

Des exemples pour s'inspirer...et s'apercevoir que, finalement, intégrer l'environnement à sa réflexion, peut être un plus pour les enfants, les professionnels et les familles !

Au plaisir de vous retrouver à chaque numéro,

La cellule éco-conseil de l'ONE

N°27 - 1^{er} trimestre 2016

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN P. 2-5

- Préparer le premier accueil... la période de familiarisation

ZOOM SUR ... P. 6-11

- L'art et les tout-petits
- D'un projet « peinture » à l'autre ...
- Une dynamique d'actions et de partenariats autour de l'éveil du tout-petit

SANTÉ P. 12-13

- De nouveaux outils pour les accueillant(e)s autonomes et conventionné(e)s

ENVIRONNEMENT P. 14-17

- L'éco-gestion au sein des structures d'accueil

JURIDIQUE P. 18-20

- Assurances et milieux d'accueil

ACTUALITÉ P. 21-22

- Réduction ONSS groupes-cibles « Premiers engagements »

RECETTE P. 23-25

- 2016 - Année internationale des légumineuses

FLASH-BACK P. 27



PRÉPARER LE PREMIER ACCUEIL... LA PÉRIODE DE FAMILIARISATION

Un enchaînement de plusieurs rencontres...celles d'un enfant, sa famille et des professionnels prêts à les accueillir dans un environnement nouveau.

« *N'importe quel changement peut bouleverser un enfant* ».

Lors de son accueil dans un milieu d'accueil (MA), l'objectif majeur est de lui permettre de se « familiariser » progressivement avec un nouvel espace, les nouvelles personnes et surtout avec la personne qui va prendre soin de lui.

Ce temps de familiarisation n'aurait pas de sens sans la présence d'un ou des deux parents. Dans cette ambiance de confiance progressive, l'enfant se sentira autorisé à passer sa journée de manière paisible avec d'autres adultes et d'autres enfants. En prenant ce temps, nous nous assurons que le changement de rythme et d'habitude se fera en douceur pour l'enfant.

La familiarisation est une période réfléchie et prévue par le milieu d'accueil pour préparer l'accueil de l'enfant. Elle est organisée avec les parents durant la période qui précède directement l'entrée de l'enfant en milieu d'accueil et ce, quel que soit son âge et sa place dans la fratrie. Il s'agit de plusieurs rencontres entre la famille et les professionnels qui vont accueillir l'enfant. Elles peuvent durer entre ½h et 1h en fonction de l'organisation du MA. Dans les premiers jours, étape la plus importante, les parents sont présents. Par la suite, l'enfant va rester progressivement seul avec les professionnels. Chaque étape du processus est évaluée et ajustée avec les parents en fonction des besoins de l'enfant.

POURQUOI SE FAMILIARISER ET NON S'ADAPTER ?

« *Un enfant peut s'adapter à tout et à n'importe quoi...* ».

Se familiariser, différemment de s'adapter, c'est notamment faire face aux changements et aux séparations, en sécurité et ce, en présence de ses parents. En effet, nous devons faire fi de penser qu'il soit normal qu'un enfant « va s'adapter » en le laissant dans un « vide », dans l'insécurité.

*Et si mes parents ne reviennent jamais ?
Ça me fait peur...*

Pleurer ne fait pas ses poumons, se réfugier dans le sommeil est dangereux, ne pas vouloir prendre son biberon... sont quelques exemples non porteurs pour la santé d'un bébé.

Prenant appui sur les études de WINNICOTT, Anne FREUD, BOWLBY et autres, nous savons que dès la naissance, l'enfant avec toutes ses compétences ne sait pas gérer tout seul ses émotions, comme la peur, le chagrin et la colère. Cette gestion est essentielle pour son développement et il a besoin d'adultes dans un lien significatif pour l'accompagner et prendre soin de lui, ce sont ses figures d'attachement. On a constaté la grande difficulté pour certains enfants à faire face à des séparations mal préparées ou prolongées. La discontinuité relationnelle peut avoir des effets désastreux pour eux.

Un MA n'est pas un milieu naturel pour les bébés. Cependant, les parents, pour différentes raisons, en ont besoin. Ils vont devoir confier leur enfant et pouvoir partir en toute sérénité. En qualité de professionnels de la petite enfance, chacun s'investit afin de mettre en place les meilleures conditions pour garantir un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille.

UN PROCESSUS QUI DEMANDE UN INVESTISSEMENT IMPORTANT

La familiarisation n'est pas un dispositif « technique », il s'agit d'**un processus qui implique un investissement relationnel et professionnel important.**

L'entrée dans un MA est à la fois un moment de changement d'environnement et de séparation avec les parents.

Ce moment doit être préparé en fonction des besoins de l'enfant et notamment, le besoin de sécurité affective.

Pour cela, il a besoin de :

- tisser des liens significatifs,
- continuité « maison-milieu d'accueil »,
- repères stables.

Le tissage des liens et l'établissement d'une confiance ne se font pas en une ou deux fois !¹

Le temps est fondamental pour qu'une séparation puisse se faire dans le lien : le lien tissé entre les adultes va permettre, voire autoriser l'enfant à tisser un lien sécurisant avec la(les) personne(s) qui va(vont) s'occuper de lui.

La **durée** et la **qualité du temps** consacrés à cette période sont **incontournables** pour qu'une relation de confiance puisse s'installer et pour que des liens se créent entre les adultes. Faire place aux échanges, aux questions, prendre un temps pour « se dire » les craintes, raconter l'histoire de l'enfant...

Cette « ambiance » va progressivement mettre les adultes plus à l'aise, en confiance et l'enfant va, petit à petit, se sentir en sécurité.

Tout au long de ces rencontres, l'enfant pourra se familiariser avec le nouvel espace, les nouveaux bruits, les odeurs différentes,...en présence de son(ses) parent(s).

UNE CONTINUITÉ ENTRE LA FAMILLE ET LE MILIEU D'ACCUEIL

La période de familiarisation s'organise en plusieurs temps d'échanges entre les adultes afin de permettre aux professionnels de **mieux connaître les habitudes de l'enfant** : sa manière de manger, de s'endormir, de jouer... la position qu'il préfère, la personnalisation de son espace sommeil mais aussi, sa position préférée pour manger, les rituels d'apaisement lors de moments de fatigue,... C'est aussi l'occasion de parler de l'intérêt d'avoir un objet avec l'odeur de maman, des photos de la famille, tout ce qui pourrait « rendre les parents présents » pour l'enfant.

Dans ce contexte, les parents pourront faire part de ce qui est important pour eux vis-à-vis de leur enfant : leurs attentes, leurs inquiétudes...

À RÉFLÉCHIR ?

Quel outil envisager pour consigner les habitudes de l'enfant, les observations de son comportement pendant la période de familiarisation, les demandes spécifiques des familles... ?



Par exemple : un carnet d'observations de l'enfant, une fiche « Qui suis-je ? »... des outils parfois complétés d'abord par les parents et ensuite discutés et complétés par la puéricultrice pendant la période de familiarisation... Ses outils vont accompagner l'enfant pendant tout son séjour et être revus et actualisés à des moments particuliers, comme lors de passages éventuels d'une section à l'autre, lors du départ à l'école...

Plus l'accueillant(e) sera informé(e) et sera en lien avec l'enfant, plus rapidement, il(elle) pourra intervenir de façon adaptée et moins l'enfant pleurera, s'angoissera...

Le temps d'attente supportable pour un bébé est assez limité. L'enfant a besoin de dépenser ses énergies pour s'épanouir et non pour faire face à ses angoisses liées aux changements et à l'absence de ses parents, sans aucune préparation. Rien ne justifie de laisser un enfant pleurer pendant des heures dans un MA. Dans cette situation, il est indispensable de s'interroger et d'envisager de reprendre la période de familiarisation.

Parfois, au début, le bébé va être porté plus souvent ; on le fera dormir dans les bras et progressivement, il va jouer plus longtemps, il dormira dans son lit...

La continuité est traduite également par la présence d'un(e) même accueillant(e), pendant la période de familiarisation. Lors de la préparation, le MA s'organise pour qu'une seule personne puisse accueillir l'enfant et sa famille.

Cet(te) accueillant(e) aura par après, le rôle « d'ouvrir » vers ses collègues, c'est-à-dire, de permettre à l'enfant de se familiariser avec un(e) autre accueillant(e) de l'équipe...

DES REPÈRES STABLES

La **stabilité des repères**, indispensable au bien-être de l'enfant, se traduit notamment par :

- la stabilité des personnes qui vont s'occuper de lui,
- le respect de son rythme,
- l'aménagement sécurisant de ses espaces de vie,
- la cohérence dans la manière de le soigner, de soutenir son activité,
- le respect des différences de valeurs éducatives,
- ...

¹ Les situations « d'urgence » méritent d'être d'autant plus réfléchies par les professionnels, de manière à assurer une sécurité affective à l'enfant. Différentes modalités d'organisation de cette période de familiarisation peuvent être envisagées.

CE TEMPS DE FAMILIARISATION N'AURAIT PAS DE SENS SANS LA PRÉSENCE D'UN OU DES DEUX PARENTS

« *Un enfant n'existe pas sans ses parents* »
(WINNICOTT)

C'est la présence des parents qui va sécuriser l'enfant. Ils sont les plus légitimes et fiables pour transmettre les « clés » de leur enfant à son accueillant(e). Les parents donnent les informations, discutent avec l'accueillant(e) mais peuvent aussi montrer comment ils font au moment de donner un biberon, de le mettre au lit, d'apaiser leur enfant...

L'enfant se construit à travers sa relation avec ses parents, ainsi que dans la relation que ses parents entretiennent autour de lui avec d'autres adultes. La confiance que les parents ont envers le professionnel est perçue par l'enfant. L'investissement du professionnel, le temps vu comme un processus et le respect de la place et de la fonction de chaque adulte vis-à-vis de l'enfant, sont des facteurs qui permettent au tout-petit de se sentir enveloppé par le lien harmonieux de confiance entre les adultes. Il peut ainsi progressivement passer des bras de ses parents, aux bras de la personne qui va l'accueillir.

Dans certains cas, où le parent a des difficultés concrètes pour être présent, une personne de la famille ou un proche, avec qui l'enfant est déjà en sécurité, peut participer à cette étape.

Dans un milieu d'accueil à caractère familial, l'enfant et sa famille se familiarisent avec la même personne chaque jour. Si cette situation peut représenter un atout, le processus de familiarisation doit y être pensé et prévu sur base des mêmes facteurs qui favorisent le tissage des liens, la continuité et la confiance entre tous les acteurs².

Il s'agit de **se séparer dans une toile de liens tissée par les adultes** qui permettent à l'enfant de s'attacher, petit à petit, à d'autres adultes.

Dans cette ambiance de confiance progressive entre tous les acteurs, les parents pourront confier leur enfant en toute tranquillité. L'enfant se sentira autorisé à passer sa journée de manière paisible avec d'autres adultes et d'autres enfants. Le professionnel se trouvera dans des conditions optimales pour accueillir chaque enfant et gérer, de manière sereine, l'ensemble des enfants accueillis.

UNE ÉTAPE À INTÉGRER DANS LE PROJET D'ACCUEIL

Ce temps de familiarisation devra ainsi être réfléchi, en tenant compte des enjeux de la séparation qui se profile et du rythme de chacun mais encore, de la spécificité du type d'accueil qui l'organise.

Les grands principes doivent pouvoir être décrits dans le projet d'accueil. Les modalités pratiques sont à ajuster au cas par cas (sans perdre de vue le sens de cette période pour l'enfant et ses parents), comme si, entre chaque famille et chaque accueillant(e), une nouvelle histoire s'écrivait...

La brochure « A la rencontre des familles - Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3ans) - Partie 1 » - Repère 1 est une référence de base pour vous aider à réfléchir concrètement la période de familiarisation.

UNE NOUVELLE BROCHURE EN SOUTIEN À LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES



Parler des enjeux de ces temps de rencontres avec les parents, ainsi que sur la manière de les organiser concrètement, est une étape incontournable pour le bon déroulement du séjour de leur enfant dans le MA. C'est dans ce sens que nous avons répondu à la demande exprimée par plusieurs professionnels, en proposant une nouvelle publication, destinée à soutenir votre démarche auprès des familles.

Au fil des pages, une ligne du temps se déploie, en épinglant différents temps de repères... Depuis le premier contact avec les familles, la période de grossesse, en passant par la naissance, période à partir de laquelle bébé va poursuivre progressivement sa découverte du monde extérieur, de l'environnement dans lequel il va apprendre à se repérer en toute sécurité.

Les premiers repères dans le MA sont illustrés, tant par la présence du papa et de la maman que par une proposition de différents types de moments passés dans le MA avec leur enfant, en présence de l'accueillante qui prendra soin de lui.

Grâce à cette présence bienveillante à côté du parent, ce dernier pourra identifier le moment venu de lui confier, pour un temps, les tâches qui lui incombaient jusqu'à présent.

² Les « systèmes de dépannage » parfois mis en place au sein des Services d'accueillant(e)s risquent d'aller à l'encontre de toute l'approche qualitative menée précédemment. L'enfant a pu créer un lien sécurisant avec son accueillant(e), cela ne signifie pas du tout que l'enfant se soit familiarisé avec tout(e)s les accueillant(e)s du Service...

Il s'agit d'une réelle invitation aux temps d'échanges que nous vous invitons à construire en étroite collaboration avec les familles, lors de l'inscription de l'enfant ou lors d'un premier contact.

Vous souhaitez commander plusieurs exemplaires de la brochure pour votre milieu d'accueil ?

Il vous suffit de compléter le bon de commande du Service Education à la Santé joint au Flash Accueil (DOCBR0010 - La familiarisation).

Lucia PEREIRA
Conseillère pédagogique ONE (Bruxelles)

Anne BOCKSTAEL
Service Supports
Direction de la Coordination Accueil ONE

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Flash Accueil N°1 « Une familiarisation : pour qui...et pour quoi faire ? »
- Brochure « A la rencontre des familles - Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans) - Partie 1 » - Repère 1
- Air de Familles (16/03/2016)
- « La période de familiarisation », publication du F.R.A.J.E. (www.fraje.be) - 2005
- L'attachement, un lien vital - GUEDENEY Nicole - Temps d'arrêt - Yapaka - 2010





L'ART ET LES TOUT-PETITS

Découvrir pour soi, expérimenter, partager, réfléchir ensemble...

Partons à la rencontre de deux démarches mises en œuvre, en continuité de la découverte du langage artistique avec les enfants.

Enfants poètes du quotidien ... Sur un fond de permanence, les jeunes enfants sont en effet à l'affût des petites nouveautés, des différences. Au travers de leurs étonnements, de leurs peurs et joies, de leurs regards sur le monde, de leurs questions, ils nous offrent des miroirs, reflets de moments magiques, des temps d'arrêt sur des détails de notre vie quotidienne... qui paraissent habituellement anodins (on semble ne plus les voir). Leurs regards, leurs plaisirs manifestes, leur concentration, leurs associations d'idées nous les font voir sous un autre jour, ...leur redonnent de l'importance, nous permettent d'observer les démarches mentales créatives mises en œuvre par les enfants, ... et de nous interroger sur nos propres démarches, sur la manière d'accompagner les enfants dans leurs découvertes¹.

Depuis 2013, l'ONE (Namur), en collaboration avec différents partenaires culturels de la province, propose un programme de formation et d'invitation à la réflexion pour les professionnels de l'accueil, portant sur l'éveil culturel des jeunes enfants.

Le premier projet programmé en 2013 autour de l'exposition itinérante « Enfances-chercheurs d'or » et le second de 2014, « Enfants, poètes du quotidien », sont les deux piliers principaux de la démarche proposée et pour laquelle de nombreux milieux d'accueil mais aussi, des étudiants en puériculture, ont répondu présents !

Plusieurs ateliers ont permis d'explorer différents langages (argile, plaisir du mouvement, ombres,

marionnettes, contes et lectures, chansons et comptines, ...).

Les démarches de travail consistaient à **découvrir pour soi les différents matériaux mis à disposition et à expérimenter, à partager ses émotions et à réfléchir à quelles conditions transposer la démarche pour de jeunes enfants.**

Ce travail de formation est apparu comme très important par les milieux d'accueil car il mettait en évidence que des activités artistiques peuvent être intégrées au quotidien. En outre, la dimension du plaisir a été mise en lumière comme primordiale, tant pour l'adulte que pour l'enfant.



J'ai apprécié pouvoir faire ma propre création, tout droit sortie de ma tête et partager cela avec quelqu'un.

Le plaisir insoupçonné qu'un enfant peut éprouver avec simplement une lampe de poche et un drap.

La possibilité de créer avec 3 fois rien, la possibilité de mettre de la magie dans le quotidien.

Je suis encore plus convaincue de l'importance de lire et de raconter une histoire.

La différence entre notre pensée et celle des enfants.

Il n'est pas simple de se laisser aller mais une fois la confiance installée, c'est un plaisir de communiquer autrement.

Faire bouger beaucoup plus les enfants.

L'invitation à la créativité dès les premières minutes.

« Vous êtes tous des compositeurs ... »

La démarche de travail est en plein essor et d'autres projets sont dans les cartons pour 2016... mais Chuutt Surprise...

Partons à présent à la rencontre d'une part, d'un projet « peinture » mis en place chez une accueillante de la province de Namur et d'autre part, de la dynamique d'action et de partenariat entre des milieux d'accueil, des parents et une maison de la Culture, en région bruxelloise...



D'UN PROJET « PEINTURE » À L'AUTRE ...

Rencontre avec Laurence SORÉE (Jambes) accueillante conventionnée avec le Service « Les Marmouzets », à Namur.

Le **décllic** : un atelier peinture organisé dans la semaine « Enfants, chercheurs d'or » par l'ONE-Namur, en collaboration avec le Théâtre de Namur (novembre 2013), avec la participation de Joëlle FOULON (directrice de la crèche de Marloie).

Lors de cet atelier, la responsable de la crèche, photos à l'appui, a présenté un projet¹ mené par toute l'équipe des puéricultrices autour d'un projet peinture. Elle a également proposé aux professionnelles de vivre un moment de plaisir, en créant des œuvres collectives avec différentes sortes de peintures faites à base de cacao, de confiture, de produits alimentaires.

Qu'est-ce qui s'est passé pour vous à la suite de cet atelier ?

Quand je suis rentrée de cet atelier, j'étais emballée, j'imaginai déjà comment m'y prendre. J'en ai toute de suite parlé à mon mari. Je ne voulais pas que ce projet soit juste un projet entre les enfants et moi. Je voulais que les parents soient également impliqués, qu'ils apportent une partie du matériel, qu'ils participent à l'exposition des œuvres de leurs enfants² (...)

Les parents étaient d'accord, quoique dubitatifs. Dès la semaine suivante, j'ai mis en œuvre ce projet. Dans la pièce où se trouve le coin change, j'ai installé un espace où les enfants pourraient peindre en toute tranquillité, avec des matériaux non toxiques (peinture à base de cacao, de confiture et de colorants alimentaires). J'ai profité de la présence d'une stagiaire pour me lancer car j'avais bien compris qu'il était nécessaire d'anticiper un maximum l'organisation si je voulais permettre aux enfants de vivre ce moment, sans trop de règles.

Tous les enfants (même le plus petit de 6 mois) ont participé. Le bas des murs et le sol étaient recouverts avec des grandes nappes, l'espace de la buanderie était chauffé en conséquence, j'avais mis les couleurs dans des assiettes en carton. Les enfants sont allés en linge pour découvrir l'espace aménagé de la sorte. Et là, après un instant d'étonnement, je me suis régalée ! Un enfant a tout de suite mis son doigt dans la peinture, d'autres ont marché dans les assiettes et ont fait des empreintes avec leurs mains, leurs pieds, un autre a utilisé la peinture pour faire de petits traits réguliers (sorte de signature), d'autres ont réalisé de grands traits, ont mélangé la couleur, ont retourné l'assiette tout en me regardant pour voir ma réaction... Ils se sont mis de la couleur sur leurs bras, leurs jambes, leur ventre et ils riaient.

¹ Extrait du projet dans l'article Au quotidien « un milieu d'accueil, acteur de son environnement » - Flash Accueil N°18

² Chaque année, Mme SORÉE organise une rencontre conviviale avec les familles, soit autour d'un goûter de St-Nicolas (une année sur deux), soit autour d'un projet.

Une des plus grandes est restée dans un coin, a fait une petite trace et regardait les autres. Elle était manifestement intéressée par les actions des autres enfants. Ils étaient concentrés, il y avait un réel plaisir, du contentement que l'on pouvait percevoir à travers leurs sons, leurs sourires.

J'avais prévu un bassin pour les débarbouiller dans mon grand hall d'entrée (jouxant la pièce où l'activité se déroulait) et dans lequel j'avais mis à disposition d'autres objets pour les enfants qui souhaitaient faire autre chose. Avec la stagiaire nous nous sommes relayées pour qu'un adulte soit toujours avec les enfants, en leur laissant cette liberté de peindre.

À plusieurs reprises, bien que seule, j'ai organisé ce contexte d'activités dans les semaines suivantes afin que tous les enfants puissent y participer au moins trois ou quatre fois. Au fil des séances, j'observais que les enfants étaient très concentrés au moins 20 minutes à une grosse demi-heure, chaque séance était calme. C'était même difficile de les arrêter pour aller manger.

Sur les grandes nappes, je notais au crayon, là où chaque enfant avait plus peint. J'ai fait sécher les œuvres comme j'ai pu (il y en avait tant). Puis, je les ai découpées et j'ai réalisé des cadres avec de l'adhésif de couleurs.

J'ai aussi proposé aux enfants, au cours des deux mois du projet, d'autres possibilités de peinture avec des crayons gras, de la craie, sur de la pâte à sel, sur une toile, avec de gros pinceaux, des éponges, des pommes de terre, ... Plusieurs fois par semaine, dans la pièce de vie-même, la proposition peinture était faite aux enfants, sans obligation. Je restais disponible pour eux, je les observais sans faire de mon côté.

Ce qui a m'a étonnée ? Sans que je ne leur explique, les enfants avaient compris que les règles étaient différentes. Les deux espaces aménagés différemment, ils ont directement compris que ce n'était pas la même chose. Il n'y a pas eu de débordement. Les enfants n'ont pas mis de peinture sur le divan, sur les meubles, ...

Et puis vous avez organisé l'exposition ...

Oui, il y a d'abord eu toute la préparation de celle-ci... ma maison transformée en atelier. C'était important que toute la famille adhère au projet.

Quelles ont été les réactions des parents lors de l'exposition ?

Ils ont été époustouffés ! Je les avais prévenus que je proposais de la peinture à leurs enfants au cas ils trouvaient des traces de peinture, mais là, ils étaient subjugués, étonnés par les réalisations des enfants, par le plaisir et les émotions visibles sur les photos³ prises à différents moments tout au long du projet. Ils me questionnaient aussi sur la manière dont je m'étais organisée pour prendre soin de leurs enfants comme chaque jour et leur proposer cette aventure-là en même temps. L'assistante sociale du Service, Mme BRIBOSIA, était là aussi à cette rencontre, elle a pu voir leur enthousiasme.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous dans ce projet ?

Dans un premier temps, de ne pas intervenir, de laisser faire. Pourtant, il n'y avait pas de risque. Et après quelques minutes, cela a été aussi facile, vu les réactions des enfants.

J'ai eu un tel plaisir de les voir découvrir cette nouvelle possibilité, de voir les enfants qui s'éclatent sans limite. Ce n'était plus les mêmes enfants : je les découvrais sous un autre jour. Ils étaient vraiment passionnés : un enfant a mis de la couleur sur son ventre, sur ses bras, sur celui de l'autre. Finalement, dans cette activité, ils exploraient toutes les possibilités de la matière et pouvaient exprimer, à leur manière, leur créativité.

Et votre propre famille ?

Mon mari m'a déjà demandé plusieurs fois quand je referais ce genre de projet. Mon fils m'a dit « si j'étais petit, j'aimerais bien venir chez toi ». En même temps, dans le contexte familial, je n'ai jamais organisé pareille organisation lorsque mes propres enfants étaient petits. Ce n'est pas simple de tout combiner comme jeunes parents. Je pense que comme accueillante, je suis là pour offrir un espace et un temps pour les enfants, à leur rythme. Alors, c'est vrai, j'ai bien envie de recommencer pour permettre aux enfants que j'accueille aujourd'hui de vivre des possibilités comme celles-là. Je veux que cela reste un plaisir aussi pour moi. Bien sûr, régulièrement dans le quotidien, j'encourage la participation des enfants (on prépare des gâteaux, des crèmes à froid ensemble) mais ce genre de projet demande de la planification, de l'organisation. Il faut de l'énergie, que tout soit prêt, surtout quand on est seule à la maison. C'est pour cela que j'ai commencé quand la stagiaire était là. Et puis, c'était important de re-proposer plusieurs fois car les enfants manifestent leur plaisir de recommencer, ils peuvent essayer d'autres choses.

En même temps, ce genre de projet un peu « fou », c'est aussi un peu de moi. J'ai reçu énormément de la part des enfants, j'étais gagnante, ...

Qu'auriez-vous envie de dire à d'autres collègues ?

De ne pas avoir peur, d'oser, c'est faisable, c'est tellement riche ! J'ai envie de les encourager. Oui, cela demande de l'énergie mais ce n'est rien à côté de la richesse de découvrir les enfants autrement, de leur permettre de créer, de s'exprimer, de leur faire confiance!

Merci à Mme SORÉE pour son témoignage.



Laurence MARCHAL
Conseillère pédagogique ONE (Namur)



UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS ET DE PARTENARIATS AUTOUR DE L'ÉVEIL DU TOUT-PETIT

Comment aller à la rencontre de l'univers créatif et imaginaire des tout-petits, tout en valorisant leur liberté d'expression ?

Article rédigé au départ d'un entretien mené auprès de Mmes C. LAUVAUX et I. MARCHAND, porteuses de projets à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de la commune de Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles).

Un petit détour s'impose dans la genèse du projet pour en comprendre la richesse qui s'en dégage et traduire la motivation des personnes qui ont choisi de le mettre en œuvre. Le **fil rouge de cette dynamique d'action** : une **recherche de sens et de plaisirs** pour les enfants mais aussi pour les professionnels qui les entourent et les parents qui participent de près ou de loin au projet.

Il s'en est passé des transformations dans le quartier de la rue Mommaerts à Molenbeek-Saint-Jean !

Depuis plus de dix ans, un vaste projet de réhabilitation de plusieurs quartiers bruxellois a permis de rénover d'anciens bâtiments scolaires de la commune, espace devenu déserté, au service de projets culturels et de cohésion sociale divers. **La Maison des Cultures et de la Cohésion sociale** est née avec, dans son enceinte, un lieu de rencontre enfants et parents, **la Court'Echelle**, accessible aux familles 5 jours par semaine.

Initié au départ d'une réelle volonté de collaborations entre les acteurs du monde de l'enseignement, de la culture et de l'éducation permanente, le tissage des liens a permis de préciser au fil du temps les différents projets susceptibles de **rencontrer les besoins et les attentes de la population locale**.

Bien entendu, tout ne s'est pas fait en un jour... c'est la **complémentarité des compétences** de chacun qui a permis de **croiser différents regards, différentes approches** autour du fil rouge.

C'est ainsi qu'une véritable équipe pluridisciplinaire et plurilingue s'est constituée et propose pour petits et grands un **espace riche d'inspirations et d'expérimentations** !

A épinglez dans les espaces accessibles au public et aux artistes : une grande salle de spectacles qui permet de proposer, tout au long de l'année, un large programme culturel (spectacles/concerts) ; un jardin au cœur de l'enceinte qui invite à la découverte de la nature, aux plantations diverses ; de grands halls qui incitent à créer des décors ou exposer des œuvres inédites ; d'anciennes classes qui accueillent des enfants et des adultes pour divers ateliers créatifs comme l'apprentissage de la couture, la création de vêtements mais aussi l'apprentissage de la langue française, ... et un espace dédié spécialement pour accueillir les familles et les jeunes enfants (de 0 à 3 ans) autour de propositions d'activités créatives et ludiques ou encore, de psychomotricité.

Comment aller à la rencontre des puéricultrices pour réveiller leur plaisir dans leur rapport à l'Art (pris dans sa plus grande dimension) ?

Partie de ses observations réalisées dans des Consultations pour enfants et les crèches communales, Mme MARCHAND, psychomotricienne, a pu constater la difficulté des professionnels à mettre en place des projets d'activités créatives et autonomes, favorables au développement de jeunes enfants.

C'est ce constat qui l'a incitée avec Mme LAUVAUX à réfléchir sur les pistes de travail à proposer aux équipes de professionnels des crèches. **Comment rencontrer les lignes de force du projet pédagogique de la crèche avec celles développées par la Maison des Cultures ?**

Convaincues des effets positifs de la **démarche d'éveil culturel** et de la **libre expression des jeunes enfants** sur leur développement, elles proposent régulièrement un programme de formation aux équipes de puéricultrices, alliant (re)découverte de plaisirs autour d'un spectacle ou d'une exposition, capacité d'émerveillement autour de créations artistiques et développement du plaisir de raconter des histoires, de chanter,...

Plusieurs mallettes pédagogiques ont ainsi été créées au fur à mesure des thématiques annuelles et sont dorénavant mises à la disposition des équipes. Un véritable travail en amont et en aval de la programmation de la Maison des Cultures s'organise pour que professionnels et tout-petits s'amuse à décoder ensemble les codes du langage culturel.

Et bien oui, le défi est bien présent quand il s'agit de décoder ce qui est véhiculé dans un spectacle pour enfants ou une exposition qui leur proposée. Grand écart ? C'est ce qui pouvait se lire autrefois dans la forme de suspicion sociale colportée par les artistes¹.

Vus comme des « irréguliers », des marginaux, parfois même des interdits, ces derniers ont dû franchir plusieurs étapes dans le temps pour enfin être « admis » dans le champ éducatif. **La fonction sociale et éducative de l'art** sont à présent reconnues et se développent même parfois au service de systèmes éducatifs en difficulté. C'est **la rencontre entre cet univers créatif et artistique et celui des enfants** que se lancent chaque année les porteurs de projets de la Maison des Cultures.

De plus, comme les parents ont trouvé du plaisir à fréquenter les lieux, à tisser du lien avec d'autres familles ou encore avec le monde des artistes, ces derniers se sentent libres de participer, de créer, de vivre un temps d'ouverture dans le respect des uns et des autres.

**Pourquoi s'intéresser à l'éveil des tout-petits ?
Quels liens avec le colloque « Enfants, poètes du quotidien » ?**

Mme LAUVAUX retient, à titre principal, 4 clés du colloque auquel elle a participé :

1 - L'enfant est un poète, un artiste !

Partir de cette évidence, c'est rassembler les conditions nécessaires et suffisantes pour que ces compétences puissent se développer dans tous les espaces de vie de l'enfant (cadre familial, milieu d'accueil, école,...).

Pour cela, il est important de reconnaître un seul et même langage entre le monde de la Petite enfance et celui de la Culture.

Si un artiste est invité à partager un temps d'activité avec les enfants, il doit en effet être en accord avec les idées qu'il se fait au sujet de ce dont les enfants sont capables et s'engager dans sa démarche d'artiste au service de l'accompagnement pédagogique pour lequel il est sollicité.

Qu'il s'agisse de l'invitation d'un artiste ou d'une proposition d'activité accompagnée par les puéricultrices, l'important relate un plasticien² est de rendre possible, par l'art, un espace éducatif où l'autonomie est produite avant tout par une sensibilisation à la diversité tactile, sensorielle, des matériaux, une éducation où l'enfant est éduqué pour aller à la recherche de sensations variées, diversifiées, sans attente, sans jugement de la part de l'adulte.

Réveiller le plaisir des puéricultrices et leur capacité d'émerveillement par le biais de l'expérimentation de médiations créatives, de mouvements, de la voix, des arts plastiques, du théâtre mais aussi par un petit retour/souvenir vers le jeune enfant qu'elles ont été... sont toutefois des étapes préalables incontournables dans la démarche de travail auprès des enfants, relate Mme MARCHAND.



¹ Temps d'arrêt « Cet art qui éduque » A. KERLAN-S LANGAR – YAPAKA, juin 2015 – p.15
² Idem 1

« J'ai toujours recherché dans mon travail une certaine forme de légèreté...je trouve la même qualité de légèreté dans l'enfance et dans mon travail avec les enfants, un même type d'énergie » relate³ l'artiste plasticien.

2 - Le jeune enfant est sensible à la BEAUTE.

Plusieurs séquences vidéos ont démontré aux participants du colloque qu'un dispositif simple et soigné est suffisant pour que chaque enfant profite du moment présent.

Par exemple, des jeux de lumières, d'ombres et de reflets sont faciles à expérimenter par les enfants. L'adulte soutient le développement de l'enfant par la mise en mots de ce qui est vécu, créé.

3 - Un espace commun où chacun est libre d'agir.

Soutenir l'enfant dans ses expérimentations et non faire à sa place.

L'espace mis à la disposition de l'enfant doit être suffisamment sécurisé pour qu'il se sente libre de ses mouvements. De plus, il doit être aménagé de façon à ce que chacun puisse avoir accès librement à ses centres d'intérêts (coin ludique d'aventures psychomotrices, coin calme, bibliothèque, coin créatif,...) pour que chacune de ses activités/expérimentations ait un sens pour lui.

4 - Donner du SENS aux pratiques.

Partir des besoins de chacun des enfants, identifier leurs ressources et reconnaître leurs capacités est la dernière clé retenue du colloque par Mme LAUVAUX.

Cette dernière, combinées aux 3 autres, lui permettront à l'avenir de poursuivre la recherche de sens dans ce qui sera proposé aux enfants et à leur famille à la Maison des Cultures (choix d'une thématique, d'un ou plusieurs spectacles et/ou expositions, types de collaborations entre les activités pour adultes et celles réalisées pour les enfants des crèches et des écoles, ...)

POUR CONCLURE...

Aller à la rencontre de l'univers créatif et imaginaire des tout-petits, tout en valorisant leur liberté d'expression n'est pas un mythe !

Le partenariat créé entre la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale et les milieux d'accueil de la commune de Molenbeek est un projet en développement, basé sur une relation de confiance et sur un ajustement régulier pour s'approcher au plus près des besoins. Il est réfléchi de manière à respecter la place active de chacun (enfant, professionnel, parent et artiste), au bénéfice d'une cohésion sociale de qualité.

Merci à Mmes LAUVAUX et MARCHAND
pour leur précieux témoignage.

Anne BOCKSTAEL
Responsable Service Supports
Direction de la Coordination Accueil ONE

POUR EN SAVOIR PLUS :

- La Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek-Saint-Jean
<http://www.lamaison1080hethuis.be>
02 415 86 03



- La Court'Echelle (Lieu de rencontre enfants/parents)
imarchand@molenbeek.irisnet.be
02 412 12 40
- Programmation Spectacles Jeune public
clauvaux@molenbeek.irisnet.be
0499 58 80 03



DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES ACCUEILLANT(E)S AUTONOMES ET CONVENTIONNÉ(E)S

Soucieux de la qualité d'accueil et du suivi de la santé de l'enfant ?

L'ONE, par l'intermédiaire des Agents conseil et des travailleurs sociaux des Services, vous invite à découvrir un outil exclusivement élaboré pour vous !

L'équipe des Agents Conseil, en collaboration avec un ensemble d'experts de l'ONE, a élaboré un nouvel outil visant d'une part, à encourager la pratique réflexive des professionnels de l'accueil familial et d'autre part, à répertorier les informations utiles, en matière de suivi de la santé de l'enfant.

Conçu sous formes de fiches plastifiées, il est facilement maniable et permet de découvrir les contenus via différentes portes d'entrée : des pistes de réflexions, des idées à épinglez, des points d'attention, des mises en situation, un regroupement de contenus par dossiers thématiques (**Principes psychopédagogiques – Santé/Hygiène – Infrastructure/Sécurité – Communication**) et un volet exclusivement réservé aux questions de la santé de l'enfant.

Une première édition vous a permis de découvrir en 2014-2015¹ la première thématique portant sur l'Alimentation « Manger, c'est plus que manger ! », en continuité des contenus abordés dans la brochure « Chouette, on passe à table ! »

Nouveauté 2016 : 16 nouvelles fiches dans un 1^{er} dossier **SANTÉ**.

L'objectif principal ces fiches est de mettre, à la disposition des accueillant(e)s, des contenus adaptés aux pratiques de l'accueil familial, extraits des brochures « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance » ONE-2015 et « L'air de rien, changeons d'air » ! ONE-2010.



Ces contenus ont été réécrits de manière à les rendre accessibles et ciblés selon les situations rencontrées. D'autres dossiers sont en cours de préparation et porteront sur le suivi vaccinal de l'enfant et les premiers secours en milieu d'accueil.

Au sommaire de cette édition SANTÉ :

- Les conditions d'accueil d'un enfant malade en milieu d'accueil,
- Les soins de santé autorisés en milieu d'accueil,
- Les grands principes d'hygiène,
- 5 familles de symptômes de maladies dont certaines peuvent altérer l'état général de l'enfant en cours d'accueil (la fièvre-les convulsions, les vomissements-maux de ventre-diarrhées, les yeux-nez-bouche/gorge-oreilles, les difficultés respiratoires, les éruptions cutanées).

¹ Si vous ne disposez pas encore de la 1^{ère} édition, n'hésitez pas à prendre contact avec votre Agent conseil ou votre Service !

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS OUTILS DONT DISPOSE L'ACCUEILLANT(E) À PRÉSENT POUR RÉPONDRE EN PREMIÈRE LIGNE AUX QUESTIONS SANTÉ ?²

C'est l'importance des symptômes présentés par l'enfant **et** le degré d'urgence qui entraîneront soit :

- un appel aux parents ;
- un appel au médecin référent du milieu d'accueil pour une visite rapide dans le milieu d'accueil ;
- l'appel des services d'urgence, avec un transfert de l'enfant à l'hôpital.



Voici un extrait des fiches qui vise à rappeler les différents outils disponibles, en réponse aux questions posées par certains parents ou suite à une **situation avec ou sans altération de l'état général de l'enfant**, vécue par l'accueillant(e), en cours d'accueil.

- » Le tableau d'éviction (liste des maladies pour lesquelles l'accueillant(e) doit refuser d'accueillir un enfant)
- » Le certificat médical au nom de l'enfant, rempli par le médecin traitant
- » Le carnet de l'enfant
- » Les dispositions médicales prévues dans le ROI du milieu d'accueil
- » La fiche « Soins de santé chez l'accueillant(e) »
- » Les fiches « Principes d'hygiène »
- » La fiche « L'hygiène dans l'espace activité et moi »³
- » Les fiches « Faire face aux maladies »
- » La fiche « Numéros d'urgence »⁴
- » Le Flash Accueil N°6 « L'accueil des enfants malades »
- » Le Flash Accueil N°22 « Evincer un enfant malade du milieu d'accueil »

L'altération de l'état général de santé de l'enfant peut être considérée comme une **modification nette du comportement** de l'enfant.

Il s'agit, par exemple, d'un enfant somnolent, plaintif et/ou sans tonus, qui pleure, qui ne joue plus ou ne répond plus aux sollicitations, ...

Lors des 1^{ers} contacts, au moment de l'inscription de l'enfant, il est important de prendre le temps avec les parents pour expliquer les dispositions médicales prévues par l'accueillant(e) et d'anticiper avec eux les solutions de « garde » alternative lorsque l'enfant ne peut fréquenter le milieu d'accueil pour raison de santé communautaire.

À RÉFLÉCHIR ?

Quelle solution pour mes propres enfants malades ?

Quelle solution pour les personnes malades de mon entourage, en contact avec les enfants accueillis ?

Quelle solution si je suis malade ?

COMMENT SE PROCURER CES OUTILS ?

Pour les professionnels des milieux d'accueil qui souhaiteraient consulter ces fiches, elles sont disponibles sur le site internet de l'ONE (Publications professionnelles).

Pour les accueillant(e)s, les fiches SANTE seront diffusées dans toutes les subrégions dans le courant de l'année 2016.

Restez attentifs aux ateliers qui seront organisés à votre intention dans votre province soit, via votre Service d'accueillant(e)s (pour les accueillant(e)s conventionné(e)s) soit, via votre Agent conseil (pour les accueillant(e)s autonomes ou à l'initiative d'un regroupement de plusieurs accueillant(e)s) !



Anne BOCKSTAEL
Responsable Service Supports
Direction de la Coordination Accueil ONE

² Voir Fiche 2 « Je n'accueille un enfant malade que sous certaines conditions »

³ A paraître

⁴ Voir 1^{ère} édition de fiches « Alimentation »

L'ÉCO-GESTION AU SEIN DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Les expériences concrètes développées dans cette rubrique vous invitent à découvrir des idées de changements de comportements et d'habitudes en matière d'éco-gestion.

Depuis plusieurs années, l'ONE mène un travail de sensibilisation et d'information sur les préoccupations liées aux pollutions intérieures en mettant en exergue les enjeux de santé et de confort des enfants et des travailleurs des structures d'accueil.



Chaque milieu d'accueil (MA) a reçu le coffret thématique « L'air de rien, changeons d'air »¹.

Pour le premier volet de notre série de 4 articles, ce sont les thématiques essentielles et prioritaires, reprises sur l'affiche « Veillons à la qualité

de l'air intérieur, pour notre confort et notre santé »², incluse dans le coffret, qui seront illustrées par des pratiques concrètes.



EPISODE 1/4 LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR, COMMENT S'Y INTÉRESSER CONCRÈTEMENT ?

Carte identité du co-accueil



Co-accueil conventionné à Court-Saint-Etienne, PO CPAS, ouvert depuis 4 années, maison d'habitation, 8/10 enfants.

Kika : 40 ans, 3 enfants
et **Estefania** : 24 ans

La rencontre est fixée à 13h30, heure des siestes. La pièce principale est recouverte de tapis de jeux. L'une nous demande de nous déchausser avant d'entrer ; l'autre termine rapidement sa tartine. L'ambiance est chaleureuse.

Assises en tailleur sur un tapis de jeu, nous débutons l'entretien.

« On s'entend bien, on discute souvent de notre façon de travailler. Pour avancer, il faut aussi se remettre en question, interroger notre façon de travailler. Elle n'est pas figée. Il faut évoluer avec le temps, avec les enfants, avec les générations, avec notre expérience. »

Les deux accueillantes connaissent et utilisent le coffret sur la qualité de l'air intérieur.

¹ Vous n'avez pas votre coffret ? Demandez-le à l'adresse : cellule.eco-conseil@one.be

² Besoin d'affiche(s) supplémentaire(s) pour votre MA ? Adressez votre demande via : cellule.eco-conseil@one.be

L'USAGE DES GANTS DE TOILETTE ET DU SAVON

A la lecture de l'outil, elles se sont posées des **questions sur l'usage des lingettes jetables**. Soutenues par la responsable du Service d'accueillant(e)s, elles ont troqué l'utilisation de lingettes amenées par les parents contre l'utilisation de gants de toilette : une couleur par enfant. C'est le premier changement de comportement mis en place suite au constat de problèmes d'érythème fessier chez plusieurs enfants. Les deux professionnelles souhaitaient éviter toute substance qui pouvait irriter le siège.

« La démarche n'a pas été compliquée à mettre en place, pas plus que l'utilisation des gants de toilette au quotidien. Il suffit d'en avoir un stock suffisant, de pouvoir faire les lessives régulièrement. Nos arguments ? C'est meilleur pour la santé car sans produits chimiques, sans parfums. Ça réduit les déchets, ça fait moins de poubelles. C'est donc écologique et plus économique car les lingettes coûtent cher ».

Les parents se sont, pour la plupart, montrés ouverts au changement. L'usage des gants de toilette et du savon a finalement été imposé aux 2-3 parents récalcitrants. Avec le recul, personne ne regrette les lingettes, nous confie Kika.



CONSEIL ÉCO-CONSEIL :

Sécher les gants de toilette individuels de manière à ce qu'ils ne soient pas en contact avec le mur ou le support : l'air circule mieux et permet un séchage optimal. Si la distanciation n'est pas envisageable, il est important, pour des questions d'hygiène, de prévoir un support imperméable, comme le verre, le linoléum, afin d'éviter le développement de moisissures.

LE RENOUVELLEMENT DE L'AIR

Auparavant, l'air n'était renouvelé que dans les chambres des enfants. L'accompagnement effectué par un organisme extérieur a permis de systématiser cette pratique 2x/jour dans toutes les pièces de vie. **Le renouvellement de l'air est désormais une action renforcée**, systématisée dans le co-accueil.

« Une fois qu'une habitude est prise, on n'y fait plus attention, elle est intégrée dans les pratiques. »

« L'air est moins pesant. Et ce n'est pas parce qu'il fait froid qu'on n'aère pas, au contraire. Ça donne un petit coup de fouet en journée, ça permet de libérer aussi les odeurs des selles (rires) ! Un environnement sain permet de travailler dans de meilleures conditions et de façon plus agréable. »

DE L'AIR NOUVEAU
DANS LES LOCAUX !

Pour garantir un renouvellement d'air efficace, il faut effectuer trois actions : **amener-transférer-évacuer** de l'air.

Renouveler l'air est vital pour des raisons d'hygiène et de salubrité. C'est un moyen simple pour améliorer la qualité de l'air intérieur, qui a des répercussions positives sur la santé et le confort des occupants.

Il permet :

- d'amener de l'oxygène à l'intérieur, nécessaire à la respiration,
- de renouveler l'air chargé en CO². Un manque d'air frais peut entraîner des maux de tête, des sensations de fatigue, des difficultés de concentration,
- d'évacuer les mauvaises odeurs,
- d'évacuer la plupart des polluants intérieurs.

LES POLLUTIONS SONORES
OU ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Les deux accueillantes se sont penchées sur **la qualité de vie, le confort** de leur MA. Ce qui a permis de mettre en corrélation certains éléments du quotidien avec des désagréments acoustiques. Elles ont dès lors décidé de travailler à la **diminution des pollutions sonores**.

Les radiateurs faisaient beaucoup de bruits. Ils coulaient en raison de problèmes techniques venant de la chaudière. Le Service a pris en charge les frais liés à la venue du chauffagiste qui a résolu les problèmes. Estéfania se souvient qu'auparavant les enfants criaient plus fort en jouant, qu'elle avait souvent mal de tête, se sentait plus fatiguée.

Quotidiennement, un CD de musique pour enfants tournait, générant une sorte de bruit de fond. Les accueillantes se rendent compte que les enfants n'écoutaient pas toujours.

« Depuis qu'on ne fait plus tourner les CD systématiquement, on n'est plus obligées d'élever trop la voix. Désormais, nous passons un CD pour enfants de façon ponctuelle, lors d'une activité d'éveil musical. Ainsi, nous diminuons le bruit de fond désagréable pour les oreilles de tout le monde. »

UN EXAMEN RÉGULIER DE L'INFRASTRUCTURE

L'observation régulière des locaux (de la peinture qui s'écaille, des traces de moisissures, une flamme orangée dans le chauffe-eau, une fuite d'eau...) permet de maintenir la maison dans un bon état général. La remédiation nécessite parfois de faire appel à un professionnel. C'est le cas pour l'**entretien des installations de chauffage et d'eau chaude**.

« Afin de limiter les ondes, nous éteignons systématiquement notre baby phone lorsqu'il n'y a plus d'enfants à la sieste. Nous veillons aussi à respecter la distance d'un mètre entre le récepteur et la tête des enfants. »

CONFORT INTÉRIEUR

Le confort, le bien être ressenti à l'intérieur d'un MA peut être influencé par la **température ambiante**, le **taux d'humidité**, le **volume sonore**, les **luminosités** et l'**exposition aux ondes électromagnétiques**.

Lorsqu'il est allumé, le baby phone émet en continu des ondes électromagnétiques qui sont suspectées d'interférer avec le métabolisme normal de l'enfant. Donc, par principe de précaution, voici quelques bons réflexes à adopter : choisir un baby phone avec un mode de déclenchement à la voix ou « VOX » : il n'émet pas quand les enfants sont silencieux. Placez-le à 1 mètre du lit (une distance de 3 mètres serait idéale), pensez à éteindre le récepteur et la base quand le baby phone n'est pas utilisé.

LES PRODUITS D'ENTRETIEN

La démarche de changement d'habitude quant à l'**usage de produits d'entretien** a été initiée suite à une formation suivie par les 2 accueillantes.

« On a un planning très chargé, on n'arrête jamais, on est toujours occupées. Donc pour les produits d'entretien, on choisissait la facilité : un produit d'entretien pour nettoyer le sol sans rincer à l'eau, un spray pour les WC, un pour l'évier. C'est plus facile, forcément. »

En s'organisant simplement autrement, les professionnelles de l'accueil se sont rendues compte qu'il y aurait moyen d'adapter leurs pratiques de nettoyage : du vinaigre comme détartrant pour l'évier, les toilettes et le cuiseur vapeur, des copeaux de savon de Marseille pour nettoyer les sols et le matériel de puériculture. Estéfania poursuit :

« Je n'aurais jamais utilisé cela chez moi, au contraire de ma collègue. Mais en réalité, leur utilisation ne demande pas tellement plus de temps ou de manipulation. Et c'est plus sain, alors pourquoi s'en priver ! »

Pour le nettoyage du sol, elles dissolvent des copeaux de savon de Marseille dans de l'eau chaude, passent un petit coup de mixer pour bien mélanger. La technique des 2 seaux est appliquée. « C'est très propre, il n'y a juste pas l'odeur, pas de parfum de synthèse qui dit que ça sent le propre. Mais si on passe son doigt au sol, c'est propre. »

NETTOYAGE SAIN ET MALIN !



Utiliser une grande diversité de produits d'entretien multiplie les sources potentielles de substances chimiques dans l'air intérieur. Ces composés peuvent avoir un effet négatif sur la santé et sur l'environnement.

Un produit multi-usage peut remplacer une multitude de produits spécialisés. Le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, le savon noir sont également des alternatives naturelles et tout aussi efficaces.

Fabriquer ses produits d'entretien soi-même c'est intéressant financièrement et écologiquement mais ce n'est pas recommandé dans les milieux d'accueil car,

- Si le dosage n'est pas respecté (dilution ou mélange), l'effet nettoyant peut être compromis et des effets indésirables sur la santé peuvent apparaître : irritations, allergies. Attention à la toxicité.
- Un produit naturel n'est pas synonyme d'absence de danger. Par exemple, le vinaigre pur est irritant pour la peau et les voies respiratoires. Il convient de bien respecter les précautions d'emploi.
- Les mélanges réalisés se conservent très peu. Par exemple, une solution de savon diluée ne pourra pas du tout se conserver et devra être préparée avant chaque nouvel usage.
- L'usage des huiles essentielles est interdit en cas de présence d'enfants de moins de 3 ans.

LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Les accueillantes organisent une rencontre avec les parents 2x/an et tiennent à les informer des changements dans leurs pratiques professionnelles. Le plus souvent les réactions sont très positives, même si les préoccupations environnementales des parents dans le cadre du co-d'accueil tournent principalement autour de l'alimentation, confie Kika.



J'apprécie de savoir que les accueillantes, si elles le souhaitent, peuvent être conseillées pour améliorer l'environnement des enfants. D'autant plus qu'il s'agit également de leur espace de travail. Les changements ne sont pas directement perceptibles par les parents mais puisqu'ils contribuent au bien-être des enfants et de leurs accueillantes, ils sont importants. Et puis, ces résolutions «vertes» font des petits, puisque ces gestes simples (aérer, éviter les lingettes et les produits nettoyants agressifs...) peuvent également s'appliquer à la maison des enfants accueillis !

Florence, maman d'Eliot, Alexis et Anaïs

PROJETS EN COURS...

« Nous envisageons de coudre des **sacs à linge sale personnels à chaque enfant**. Ils pourront contenir les vêtements souillés et nous permettre de diminuer, voire supprimer, les sacs en plastique, ennemis de la nature ».

Kika et Estéfania sont assez demandeuses de pouvoir échanger avec leurs pairs et pourquoi pas avec d'autres Services. Cela procure une motivation supplémentaire. Le regard extérieur leur semble également très positif pour améliorer l'accueil. C'est pour cela, nous confient-elles, qu'elles sont friandes de formations.

Vous vous posez des questions sur vos pratiques sur votre environnement intérieur ? Vous souhaitez adapter vos pratiques professionnelles pour les rendre plus respectueuses de l'environnement, de votre santé ainsi que de celle des enfants, de votre confort et du leur... ? La grille d'auto évaluation³ présente dans le coffret « L'air de rien, changeons d'air ! » vous guidera dans votre démarche d'éco-gestion.

Dans le prochain numéro, le 2^{ème} épisode portera sur **les bonnes pratiques en matière de déchets**.

Cellule éco-conseil ONE



Questions

Questions liées à l'Infrastructure

		OUI	OUI	NON	?
41	Des panneaux de particules (mobiles, placards..) sont présents.				
42	Des peintures synthétiques sont utilisées (les escaliers, le mobilier,...).				
43	L'air est renouvelé dans les locaux où for combustion, tels que chaudière, cuisinière, boiler au gaz.				
44	La problématique du radon a été prise en compte lors de l'implantation du MA.				
45	Les dégâts des eaux sont réparés au plus vite.				
46	L'installation d'eau chaude est réalisée afin d'éviter l'entartrage et/ou la corrosion.				
47	La température de l'eau est contrôlée.				

3 Au verso de la grille d'auto-évaluation se trouve un correcteur qui donne un début d'information et qui fait le lien notamment avec les fiches thématiques du coffret.



ASSURANCES ET MILIEUX D'ACCUEIL

Un petit récapitulatif utile...

Nous allons tenter de vous résumer les différentes assurances tantôt obligatoires, tantôt facultatives, nécessaires au bon fonctionnement d'un milieu d'accueil. Il est important de rappeler que le fait d'être assuré vous permet non seulement de respecter vos obligations légales mais également de vous prémunir d'éventuelles situations qui pourraient vous mettre en difficulté, en cas d'absence de couverture. En tant que milieu d'accueil, l'enfant reste au cœur de vos préoccupations, une bonne couverture d'assurances permettra dès lors non seulement de vous couvrir, de couvrir le bâtiment mais également de garantir une protection maximale pour les enfants accueillis.



CONDITIONS GÉNÉRALES, PARTICULIÈRES, EXTENSION, COUVERTURE : LES PRINCIPAUX CONCEPTS LIÉS AUX ASSURANCES

Pour retrouver son chemin parmi le jargon bien particulier du droit des assurances, il est utile d'en maîtriser les concepts de base. En effet, il est difficile lors de la négociation d'une assurance de trouver la formule la plus adaptée sans avoir un petit lexique des vocables habituels. Nous allons tenter ici de vous en faire un petit tour d'horizon.

Les conditions générales

Il s'agit en quelque sorte du mode d'emploi de votre police d'assurances. Ce mode d'emploi est celui qui s'applique à toutes les polices d'assurances de même type.

EXEMPLE :

Vous pourrez trouver dans les conditions générales d'une assurance en responsabilité civile et professionnelle la façon de payer la prime, l'étendue générale de la couverture d'assurance, etc.

Les conditions particulières (= police d'assurance, = contrat d'assurance)

Contrairement aux conditions générales, les conditions particulières vous sont personnelles. Elles définissent, entre autres, les garanties pour lesquelles vous avez réellement souscrits.

EXEMPLE :

vous trouverez dans les conditions particulières votre numéro de police, le montant de votre prime, les montants assurés, le capital garanti, etc.

La couverture d'assurances

La couverture d'assurances est constituée des garanties qui sont couvertes par vos conditions particulières.

L'extension de garantie

Dans vos conditions particulières, vous avez souscrit à telle ou telle garantie. L'extension de garantie, vous donne la possibilité de compléter votre police, via des « options » qui viendront compléter le contrat d'origine.

Ces extensions peuvent être souscrites lors de la conclusion du contrat d'assurances ou plus tard lors de l'exécution du contrat.

EXEMPLE :

Vous avez souscrit une assurance en responsabilité civile et professionnelle et vous souhaitez avoir la possibilité d'être assisté par un avocat si une procédure judiciaire devait survenir suite à un éventuel litige. Si la police d'assurances initiale ne le prévoit pas, vous pouvez demander (avant que le dit sinistre ne se réalise naturellement) de contracter une extension de garantie pour que cette possibilité de protection juridique vous soit octroyée.

LES ASSURANCES OBLIGATOIRES POUR LES MILIEUX D'ACCUEIL

La loi du 4 avril 2014 relative aux assurances, ainsi que l'arrêté MILAC¹, sont à la base de la législation applicable au milieu d'accueil, en matière d'assurances.

L'article 19 de l'arrêté MILAC stipule, à cet égard, que « *Le milieu d'accueil contracte les assurances destinées à couvrir sa responsabilité civile du fait des biens ou des personnes dont il a la responsabilité en vertu des articles 1382 à 1385 du Code civil* ».

L'assurance en responsabilité civile et professionnelle



La responsabilité civile et professionnelle **couvre le milieu d'accueil contre les dommages qu'il pourrait causer dans le cadre de son activité professionnelle**. Cette responsabilité civile et professionnelle peut être engagée si les trois conditions de l'article 1382 du Code civil sont rencontrées. Ces conditions sont les suivantes :

- Un dommage a été causé à un tiers (exemple : *la chute d'un enfant*) ;

- Une faute a été commise (précisons à cet égard qu'il ne faut pas une intention de nuire pour qu'il y ait une faute, une négligence pourra donc bien entrer dans le cadre de la « faute » (exemple : *ne pas tenir un enfant sur la table à langer pendant le change*) ;
- Un lien de causalité entre ces deux premières conditions (exemple : *le fait de ne pas avoir tenu l'enfant a provoqué sa chute*).

L'assurance RC auto

Il nous semble utile de rappeler ici, qu'en cas exceptionnel de transport d'enfants dans un véhicule, ce véhicule doit être assuré par une assurance en responsabilité civile auto. Au-delà du fait, que de façon générale, l'assurance RC auto est obligatoire en Belgique, l'accueillant(e) qui devrait faire usage du véhicule pour le transport d'enfants doit le signaler à son assureur et contracter, le cas échéant, une extension de garantie professionnelle adaptée.

L'assurance-loi

Pour les milieux d'accueil qui ont du personnel engagé sous contrat d'employé, la loi du 10 avril 1974, aussi appelée assurance-loi, oblige l'employeur à souscrire une assurance couvrant son personnel pour **les accidents de travail**. Cette assurance obligatoire couvre les accidents survenus pendant les heures de service, sur le lieu de travail (déplacements professionnels inclus), ainsi que les accidents survenus sur le chemin du travail.

LES ASSURANCES FACULTATIVES POUR LES MILIEUX D'ACCUEIL

L'assurance protection juridique

Il s'agit d'une assurance qui est souvent proposée en « complément » d'une autre police d'assurances. Cette assurance va vous permettre de couvrir les éventuels frais de défense ou d'expertise qui pourraient être dus, en cas de défense civile ou pénale. Précisons à cet égard que pour une faute pénale, seule la protection juridique pourra être couverte, la responsabilité pénale sensu stricto restant purement personnelle (et partant, inassurable).

L'assurance incendie

L'assurance incendie n'est pas légalement obligatoire. Néanmoins, elle est souvent imposée d'une part, au propriétaire lors de la conclusion d'un crédit immobilier ou au locataire dans le contrat de bail. Il faudra donc être particulièrement attentif à ce que le bâtiment où sont accueillis les enfants soit assuré pour ce risque. Il faudra à cet égard signaler à la compagnie d'assurances le fait que le bien que vous souhaitez assurer est occupé comme milieu d'accueil (ou comme bien mixte pour les accueillant(e)s autonomes ou conventionné(e)s qui l'occupent comme résidence principale également).

REMARQUE : ASSURANCE INCENDIE OBLIGATOIRE CONTRE LES DOMMAGES CORPORELS.



Suite à une explosion de gaz à Liège en 2010 qui a fait 14 victimes et après laquelle il s'est avéré que, ni le propriétaire, ni certains locataires n'étaient assurés, l'assurance incendie obligatoire pour les habitations et les immeubles commerciaux a été introduite en mars 2010.

Notez bien que l'obligation ne porte pas ici sur l'assurance incendie mais bien sur le fait d'inclure une couverture qui indemnise les tiers en cas de dommages corporels causés par un incendie ou par une explosion dans votre habitation. Vous pouvez choisir de l'inclure, soit dans votre assurance incendie, soit dans votre assurance familiale.



L'assurance en dommage corporel

Au regard de la mission de « garde » qui est confiée aux accueillant(e)s, il est vivement conseillé de souscrire une assurance en dommage corporel qui permettra de couvrir les éventuelles frais qui pourraient survenir suite à un accident sur la personne d'un enfant accueilli. Souvent, cette assurance en dommage corporel sera contractée sous forme d'une extension de garantie à l'assurance en responsabilité civile et professionnelle.

Elle permet de couvrir les lésions corporelles (à l'exclusion des maladies) survenant à l'assuré en dehors de toute question de responsabilité.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Rendez-vous sur le site d'Assuralia (Union professionnelle des entreprises d'assurances) dans la rubrique « infos, publications et chiffres » → <http://www.assuralia.be>
- Flash Accueil N°11 : Des assurances obligatoires à celles recommandées pour les milieux d'accueil

L'assurance salaire garanti

En corrélation avec l'assurance accident du travail dont nous vous parlions précédemment dans les assurances obligatoires, il est également possible de couvrir le salaire qu'un employeur devra payer à son employé malgré son incapacité de travail survenue suite à un accident de travail au sens de l'assurance-loi.



En conclusion, même si contracter des assurances peut sembler coûteux, en cas d'accident, il est important d'être suffisamment assuré.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre **courtier** ou votre **compagnie d'assurances** pour vous aider dans le choix des assurances et de leurs couvertures mais aussi pour envisager celles qui seront utiles à l'ensemble des activités liées au projet d'accueil.

Stéphanie PERIN
Direction juridique ONE



RÉDUCTION ONSS GROUPES-CIBLES « PREMIERS ENGAGEMENTS »

Une nouvelle loi visant le renforcement de la création d'emplois et du pouvoir d'achat est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016¹.

Un milieu d'accueil collectif qui engage son 1^{er} travailleur (à temps plein ou temps partiel), via un contrat de travail pour la première fois, ne devra pas payer de cotisations patronales de base pendant toute sa durée d'occupation, pour autant qu'il soit engagé entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2020².

Le 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} ou 6^{ème} travailleur pourra bénéficier d'une réduction forfaitaire de cotisations de sécurité sociale de base (1 550 €, 1 050 € ou 450 €) durant un certain nombre de trimestres, s'étalant sur une période de 20 trimestres, à partir du trimestre de l'engagement.

PROFIL DE L'EMPLOYEUR

Pour le 1^{er} engagement, l'employeur ne doit jamais avoir été soumis à la sécurité sociale ou ne plus y être soumis depuis 4 trimestres consécutifs précédant le trimestre de l'engagement. Pour le 2^e engagement, l'employeur ne peut pas avoir occupé plus d'un travailleur au même moment au cours des 4 trimestres de l'engagement. Pour le 3^{ème} engagement, l'employeur ne peut pas avoir occupé plus de deux travailleurs au même moment au cours des 4 trimestres de l'engagement. Et ainsi de suite jusqu'au 6^{ème} engagement (ne peut pas avoir occupé plus de respectivement 3, 4 ou 5 travailleurs au même moment).

PROFIL DU TRAVAILLEUR

Il s'agit de tous les travailleurs assujettis à la sécurité sociale. Aucune condition particulière n'est requise pour bénéficier de l'aide (ni inscrit comme demandeur d'emploi, ni bénéficiaire d'allocations de chômage, etc). Le 1^{er} travailleur ne peut pas remplacer un travailleur qui a été occupé dans la même unité technique au cours des 4 trimestres qui précèdent le trimestre de l'engagement.



1 La loi du 26 décembre 2015 relative aux mesures concernant le renforcement de la création d'emplois et du pouvoir d'achat

2 Pour les employeurs qui ont engagé un travailleur entre le 01/01 et le 31/01/2015, des mesures transitoires ont été prévues sous certaines conditions.

RÉCAPITULATIF DES AVANTAGES FISCAUX

Réductions forfaitaires des cotisations patronales ONSS au **1^{er} janvier 2016** :

Engagements	Avantage pour un temps plein (au prorata, si temps partiel)*
1 ^{er} travailleur	Aucune cotisation patronale de base à régler pendant toute la durée de l'occupation chez son employeur
2 ^{ème} travailleur	<ul style="list-style-type: none"> • 1 550 € trimestre de l'engagement + 4 trimestres, • 1 050 € du 6^{ème} au 9^{ème} trimestre inclus, • 450 € du 10^{ème} au 13^{ème} trimestre inclus
3 ^{ème} travailleur	<ul style="list-style-type: none"> • 1 050 € trimestre de l'engagement + 4 trimestres, • 450 € du 6^{ème} au 9^{ème} trimestre inclus, • 450 € du 10^{ème} au 13^{ème} trimestre inclus
4 ^{ème} travailleur	<ul style="list-style-type: none"> • 1 050 € trimestre de l'engagement + 4 trimestres, • 450 € du 6^{ème} au 9^{ème} trimestre inclus
5 ^{ème} travailleur	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 € trimestre de l'engagement + 4 trimestres, • 400 € du 6^{ème} au 9^{ème} trimestre inclus
6 ^{ème} travailleur	<ul style="list-style-type: none"> • 1 000 € trimestre de l'engagement + 4 trimestres, • 400 € du 6^{ème} au 9^{ème} trimestre inclus

* A choisir dans les 20 trimestres à partir du trimestre d'engagement.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Portail de la sécurité sociale : www.socialsecurity.be
- En Wallonie : contacter le Forem : www.leforem.be/entreprises/aides-financieres-premiers-engagements.html
- En région Bruxelles-Capitale : contacter Actiris

Inès SPRINGUEL
Direction juridique ONE

Laurence GILSOUL
Attachée à la Direction
de la Coordination Accueil ONE



2016

ANNÉE INTERNATIONALE
DES LÉGUMINEUSES

2016 - ANNÉE INTERNATIONALES DES LÉGUMINEUSES

Pois chiches, lentilles, haricots rouges, haricots blancs, fèves, pois cassés, flageolets,... autant d'aliments peu consommés dans nos contrées, qui pourtant offrent de nombreux avantages pour notre santé, celle de la planète et de notre portefeuille !

Les *légumineuses*, appelées aussi *légumes secs*, se présentent comme des graines séchées et peuvent être conservées durant de longues périodes, sans perdre leurs qualités nutritionnelles. Et des qualités, elles en ont :

- source de fer, magnésium et zinc, elles sont riches en certaines vitamines du groupe B, ainsi qu'en fibres alimentaires et protéines. Associées avec des céréales (riz, semoule, pâtes,...), elles constituent un plat riche en protéines de haute valeur biologique¹.
- la production des légumineuses a un impact moindre sur notre planète que celle des viandes (moins d'utilisation d'eau) ou celle des céréales par exemple (moins d'utilisation d'engrais synthétiques). Les légumineuses ont même un rôle actif bénéfique pour notre planète car elles améliorent la fertilité des sols !

C'est pour toutes ces raisons que la FAO² a décrété 2016 comme année internationale des légumineuses. Leur large panel de saveurs³ et de couleurs permet de réaliser des *recettes variées et succulentes*. D'ailleurs, elles font parties intégrantes de nombreux plats traditionnels à travers le monde, tels que les *falafels* et le *houmous* au Liban, le *dal* en Inde, le *chili* au Mexique ou encore le *couscous* au Maroc.

Le saviez-vous ?

La production agricole des légumineuses remontent à plusieurs siècles, voire plusieurs milliers d'années ! C'est le cas des pois chiches et des lentilles qui datent de 7000-8000 ans avant Jésus-Christ.



¹ Une protéine de haute valeur biologique est une protéine qui contient tous les acides aminés essentiels. Les acides aminés essentiels sont les constituant de base des protéines mais qui ne peuvent être fabriqués par l'organisme. Ils doivent donc être fournis impérativement par l'alimentation.

² FAO : Food and Agriculture Organization. Il s'agit de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

³ Les saveurs sont l'ensemble des sensations ressenties lorsqu'un aliment est consommé. Ainsi, elles regroupent entre autres les saveurs (sucré, salé, acide, amer et umami) et les arômes.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES LÉGUMINEUSES ?



A quel âge peuvent-elles être données aux enfants ? A quelle fréquence peuvent-elles être proposées en milieu d'accueil ? Sous quelles formes sont-elles disponibles et comment les préparer ?

Vous trouverez toutes les réponses dans la brochure « Chouette, on passe à table ! Guide pratique pour l'alimentation des enfants dans les milieux d'accueil - ONE 2014 ».

Surfer également sur le site internet de la FAO consacré aux légumineuses : <http://www.fao.org/pulses-2016/fr/> Il regorge d'informations sur le sujet et propose des idées de recettes.



POTAGE DE FÈVES SÉCHÉES À LA MAROCAINE « BESSAR »

Temps de préparation : 10 minutes

Temps de cuisson : 10 minutes (avec l'autocuiseur) ou 45 minutes (avec la marmite)

Ingrédients (pour 4 à 5 enfants)

- 350 g de fèves séchées⁴
- Huile d'olive
- 2 têtes d'ail, du cumin et du paprika doux en poudre

Matériel

- Marmite à pression (autocuiseur) ou une marmite « classique »
- Mix-soupe

Préparation

La veille

- Trier les fèves séchées afin d'en retirer les éventuelles petites pierres et celles abîmées
- Disposer les fèves dans un récipient alimentaire et y ajouter de l'eau fraîche. Le volume d'eau doit correspondre à minimum 1 fois le volume de légumes secs
- Placer le récipient au frigo. Ce trempage permettra de réduire le temps de cuisson, ainsi que la teneur en glucides indigestes qui peuvent provoquer des flatulences

Le jour de la préparation

- Rincer les fèves trempées et les transvaser dans la marmite
- Ajouter de l'eau jusqu'à dépasser d'environ 4 cm la hauteur des fèves
- Eplucher l'ail frais et l'introduire entière dans la marmite
- Mettre un filet d'huile d'olive
- Fermer la marmite et chauffer à feu moyen à fort afin que l'eau bouille. Avec l'autocuiseur, le temps de cuisson est évalué à 10 minutes, après que la soupape ait sifflé. Pour la marmite « classique », il s'agit de 45 minutes.
- Après la cuisson, mixer les fèves cuites avec un mix-soupe.

Si vous préférez une texture plus épaisse, il faut continuer à cuire (sans le couvercle). A l'inverse, une texture plus liquide sera obtenue en ajoutant de l'eau.

Présentation par assiette

Dans une assiette creuse, mettre une à 1,5 louche. Saupoudrer le potage d'un peu de cumin, de paprika et ajouter un filet d'huile d'olive.

SOUPE DE HARICOTS BLANCS À L'ORIENTALE

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes (avec l'autocuiseur) ou 1 heure (avec la marmite)

Ingrédients (pour 4 à 5 enfants)

- 350 g de haricots blancs séchés
- 2 oignons
- 300 ml de purée de tomate sans sel
- ¼ de bottes de coriandres fraîches (de préférence) ou de la coriandre en poudre
- Huile d'olive

Préparation

La veille

- Trier les haricots blancs afin d'en retirer les éventuelles petites pierres et celles abîmées
- Les Disposer dans un récipient alimentaire et y ajouter de l'eau fraîche. Le volume d'eau doit correspondre à minimum 1 fois le volume de légumes secs
- Placer le récipient au frigo. Ce trempage permettra de réduire le temps de cuisson, ainsi que la teneur en glucides indigestes qui peuvent provoquer des flatulences

Le jour de la préparation

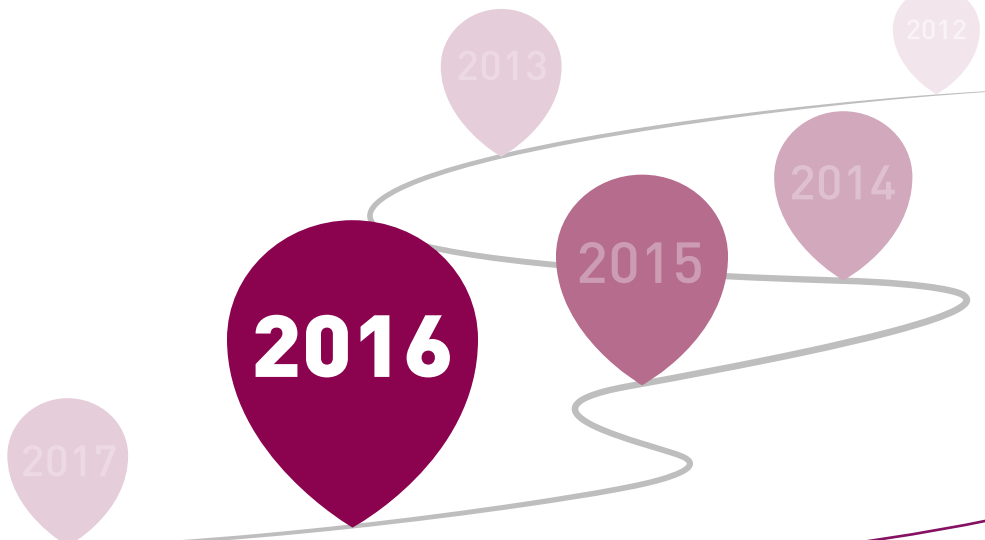
- Rincer les haricots trempés et les transvaser dans la marmite
- Ajouter de l'eau jusqu'à dépasser d'environ 5 cm la hauteur des haricots blancs

- Mettre un filet d'huile d'olive
- Fermer la marmite et chauffer à feu moyen à fort afin que l'eau bouille. Avec l'autocuiseur le temps de cuisson est évalué à 10 minutes, après que la soupape ait sifflé. Pour la marmite « classique », il s'agit de 40 minutes.
- Pendant la cuisson, éplucher et rincer les oignons, puis les couper en petits dés de 1/5 cm
- Nettoyer soigneusement la coriandre fraîche et la hacher finement
- Après la cuisson, ajouter les oignons, la coriandre et la purée de tomate
- Avant de lancer la 2^{ème} cuisson, il faut évaluer s'il est nécessaire d'ajouter de l'eau ou non dans l'autocuiseur, afin d'éviter que cela ne brûle. Fermer la marmite et chauffer à nouveau à feu moyen à fort afin que l'eau bouille. Avec l'autocuiseur le temps de cuisson est évalué à 10 minutes, après que la soupape ait sifflé. Pour la marmite « classique », il s'agit de 20 minutes.
- Après la cuisson, goûter un haricot blanc pour savoir s'il est bien cuit. Si ce n'est pas le cas, ajouter 5 minutes à l'autocuiseur ou 10 minutes à la marmite. Si les haricots blancs sont tendres, c'est prêt !

Bon appétit !

Amal ALAOUI et Nathalie CLAES
Cellule nutrition et diététique ONE





Cette rubrique vous permet de jeter un coup d’œil dans le rétroviseur pour vérifier si vous avez bien reçu les dernières communications envoyées aux milieux d’accueil 0-3 ans.

Il vous en manque une ? Elle est disponible sur simple demande par courriel flashaccueil@one.be

MILIEUX D’ACCUEIL

15/02/2016 - Déclaration des frais de garde d’enfants pour l’exercice d’imposition 2016 (revenus 2015)

MASS

21/12/2015 - Finalisation de la mise en œuvre des derniers accords non marchands

09/02/2016 - Provinces de Liège et Hainaut : Appel à projets Volet 2bis « Au fil de l’eau »

21/03/2016 - Demande de subsides pour l’année 2016

VOUS SOUHAITEZ COMMANDER DES FLASH ACCUEIL SUPPLÉMENTAIRES POUR VOTRE ÉQUIPE ?

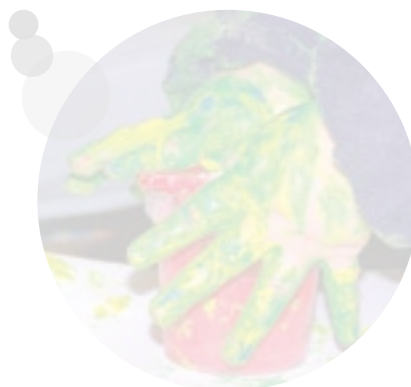
Envoyez vos coordonnées complètes et le nombre d’exemplaires souhaité sur :

flashaccueil@one.be

Offre limitée au stock disponible !



IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



Pour recevoir la version électronique : flashaccueil@one.be



ONE.be

CONTACT
flashaccueil@one.be
02 542 15 72

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amat
ANZALONE Sylvie
BOCKSTAEL Anne
CLAES Nathalie
DEPETTER Ronny
FORTEMPS Anne
GILSOUL Laurence
LALOUX Florence
LAUVAUX Christelle
MARCHAL Laurence
MARCHAND Brigitte
MARCHAND Isabelle
PAPILLON Héloïse

PARMENTIER Bruno
PEREIRA Lucia
PERIN Stéphanie
SONCK Thérèse
SORÉE Laurence
SPRINGUEL Inès
THOMAS Catherine

VANDERHEYDEN Nadine
VILAINE Céline

Comité de pilotage Brochure
« La Familiarisation »

Service Education à la Santé ONE

Remerciements au Comité de rédaction
MISE EN PAGE
DUJARDIN Corinne
VINCENT Dominique
EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles
TIRAGE 5500 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2016/74.80/06

